

République du Sénégal



Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance



Cellule de Suivi Opérationnel des
Programmes de Lutte contre la



*Au service des
peuples et des
nations*



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ambassade au Sénégal
Bureau de la Coopération à Dakar

Programme de Renforcement des Dynamiques de Développement Economique et Social (PRODES)

**FORUM NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
SUR LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR
LE DEVELOPPEMENT (OMD)**

**DISCOURS DU SECRETAIRE GENERAL DU
MINISTERE DE LA FEMME DE LA FAMILLE
ET DE L'ENFANCE**

Hôtel les résidences mamoune 06 octobre 2014

- Monsieur le représentant du PNUD,
- Monsieur le représentant de l'UNFPA,
- Monsieur le Secrétaire Exécutif National,
- Monsieur le Président du CONGAD,
- Mesdames, Messieurs les invités,
- Chers participants,

C'est un réel plaisir pour moi de présider, au nom de Madame le Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, ce Forum National de la Société Civile sur les Objectifs du Millénaire au Développement (OMD) et l'Agenda de Développement Post 2015.

Financée par le Programme de Renforcement des Dynamiques de Développement Economique et Social (PRODES), cette cérémonie qui nous réunit ce matin a pour objectif d'impulser et d'organiser la réflexion et la mobilisation des acteurs de la Société Civile au tour des OMD et de l'Agenda Post 2015.

C'est le 8 septembre 2000 que les chefs d'Etat et de Gouvernement de cent quatre vingt neuf pays avaient adopté, à New York, lors de l'assemblée générale des Nations Unies, la déclaration du millénaire qui a donné au continent africain un rang de priorité afin que la mobilisation de l'ensemble des acteurs nationaux et le soutien de la communauté internationale permettent à notre continent de relever les défis complexes auxquels il fait face.

Cet engagement de tous les acteurs s'appuie sur la promotion des huit (08) Objectifs fondamentaux de Développement à atteindre avant fin 2015. Il s'agit de :

- ✓ La réduction de la pauvreté et la lutte contre la faim ;
- ✓ L'universalité de l'éducation primaire ;
- ✓ L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- ✓ La promotion de la santé maternelle ;
- ✓ La réduction de la mortalité infantile ;
- ✓ La lutte contre le VIH-SIDA, le paludisme et d'autres maladies ;
- ✓ L'accès à l'eau potable et la préservation d'un environnement durable et
- ✓ L'élan de solidarité dans un partenariat mondial pour le développement.

A cet égard, les pays en développement se sont engagés à mener des actions concrètes pour atteindre ces objectifs avant la fin 2015. Des indicateurs ont été développés pour mesurer le niveau de réalisation de chaque objectif. Cependant, l'évaluation de la situation des différents pays ainsi que le niveau actuel de l'aide au développement, attestent que de nombreux pays ne seront pas à mesure d'atteindre ces objectifs.

Au Sénégal, en dépit des efforts accomplis dans une dynamique inclusive avec toutes les parties prenantes, les résultats obtenus demeurent mitigés, selon les estimations effectuées par des spécialistes. Ainsi, la plupart des OMD ne seront certainement pas atteints en 2015.

A moins de quinze mois de l'échéance fixée, cette situation du Sénégal est pratiquement la même que celle des autres pays. D'où la nécessité d'une nouvelle mobilisation de tous les acteurs concernés en vue de mettre en place un nouveau dispositif mondial plus approprié en termes de réponse à la pauvreté, pour anticiper le post 2015. Déjà en mai 2014, le Sénégal a organisé des consultations nationales sur « l'Agenda de Développement Post 2015 ». Les résultats issus de ces consultations constituent la contribution de notre pays à la formulation de la vision « le monde que nous voulons » qui constitue le soubassement de l'agenda de développement post 2015.

Mesdames et Messieurs,

La société civile, en tant qu'acteur important dans le processus de développement constitue un partenaire de taille pour la réalisation des OMD, d'où la nécessité de consultation et de dialogue avec les organisations représentatives de la société civile. De Telles concertations permettent de sensibiliser les populations sur les Objectifs du Millénaire sur le Développement.

La mise en œuvre d'une telle concertation nécessite cependant de surmonter de nombreux défis parmi lesquels figure la variété de ses acteurs.

Depuis ces dernières années, la société civile est constamment interpellée pour apporter sa contribution aux politiques nationales et aux débats internationaux sur le développement. La multiplicité des interlocuteurs au « développement » et les attentes exprimées par les

populations leur ont permis de s'impliquer dans les projets et programmes et de diversifier leurs domaines d'activités.

Cette nouvelle donne a obligé la société civile à réfléchir sur son propre rôle, sur les capacités d'actions dont elle dispose et sur les relations qu'elle doit entretenir avec les autorités étatiques. Les évolutions majeures attendues de la société civile sont :

- (i) Une implication de plus en plus déterminante dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement ;
- (ii) Un intérêt plus prononcé pour les politiques nationales et internationales et un effort accru dans le domaine du dialogue sur les politiques et du plaidoyer ;
- (iii) Une participation accrue aux débats régionaux internationaux, y compris aux conférences et négociations internationales.

Ce forum qui nous réunit ce matin constitue un bel exemple d'implication et de participation des acteurs de la Société Civile dans le processus de réalisation des OMD et une opportunité de réfléchir sur l'articulation de l'atteinte de ces objectifs du Millénaire pour le Développement avec le Plan Sénégal Emergent et l'Acte III de la Décentralisation qui traduisent la volonté de Monsieur le Président de la République, Son Excellence Maky SALL d'améliorer durablement les conditions de vie des sénégalais.

Je ne saurais terminer sans lancer un appel aux différentes parties prenantes, ici présentes, pour une implication plus active dans la planification la réalisation et le suivi des OMD.

Je vous remercie de votre attention et, au nom de Madame le Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, je déclare ouvert le Forum de la Société Civile sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

.